



Catalogue des formations

Saison 2012-2013

erfan.cr07@orange.fr

Préambule

La formation devient un enjeu essentiel pour mener à bien l'ensemble du plan de développement fédéral, régional et départemental. La formation, c'est l'affaire de tous. Une fédération d'utilité publique ne peut rester en marge de l'évolution des pratiques.

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la réforme du système fédéral de formation de l'encadrement, s'appuie sur quelques principes de bases qui nous semblent incontournables :

- Les qualifications fédérales répondent aux besoins des clubs, dans le cadre d'une politique au service de ses licenciés et des missions qui lui sont confiées.
- Les qualifications fédérales sont en relation avec l'organisation des pratiques, riche de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation.

Ainsi, **la pluridisciplinarité est le socle de la culture fédérale.**

- **Tout licencié doit être encadré par du personnel ayant reçu une formation.**

- Chaque personne ayant en charge des licenciés doit être **en mesure d'assurer leur sécurité.**

- L'accès à une formation fédérale requiert pour le stagiaire **d'être titulaire du diplôme du niveau sous-jacent.** Toutefois, le dispositif permet au candidat d'accéder à la formation fédérale à n'importe quel niveau à condition d'avoir validé les compétences des niveaux sous-jacents. Cette obligation de validation des compétences des niveaux sous-jacents est vérifiée lors du positionnement.

- Dans son orientation pédagogique, la Fédération Française de Natation se positionne sur le principe de l'acquisition de compétences par la **pédagogie de l'action.**

- La formation de **l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.**

- les certifications fédérales s'appuient sur le principe de la **certification professionnelle**

- Les activités s'exercent dans le cadre associatif, au sein des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation.

- L'activité d'un breveté fédéral est exercée à **titre bénévole ou professionnel (pour les personnes titulaires du BEESAN ou du BEES2°).**

L'engagement dans l'encadrement est un moyen de se placer au service des autres, d'acquérir une reconnaissance, voire de se constituer un livret de compétences. En réinvestissant les acquis de leur pratique, les jeunes sportifs continuent à vivre leur passion et à transmettre la richesse d'une culture vécue. Cette démarche peut, pour certains, susciter des vocations professionnelles, capitales pour notre mouvement fédéral.

Il est essentiel de favoriser, d'encourager et d'accompagner l'engagement de nos jeunes licenciés dans la filière fédérale d'encadrement.

Autres Remarques importantes :

- La possession du diplôme **Prévention Secours Civiques 1 est obligatoire** pour obtenir un diplôme fédéral et **n'est pas dispensé par l'ERFAN**



Le mot du président



FORMER POUR CONSTRUIRE.....

Chaque club de notre Région est affilié à la Fédération Française de Natation, (FFN), délégataire de service public. Chacun propose de découvrir l'ensemble des activités de la FFN sur la base de la pluridisciplinarité et du développement des pratiques.

Le Comité Régional FFN Champagne-Ardenne reconnaît la formation comme l'élément structurant de la natation régionale.

Dans le cadre de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation, (ERFAN), il met en place un catalogue de formation. Adapté et progressif, ce parcours de formation bénéficie à chaque personne, bénévole ou professionnelle, en charge d'une action éducative auprès de nos jeunes nageurs et nageuses.

Afin de favoriser la participation aux différents stages, une bourse régionale de formation est instituée au profit des bénévoles, qui ne bénéficient pas de prise en charge par les organismes collecteurs des fonds de formation professionnelle, (OPCA).

Le parcours des Brevets Fédéraux valide 7 UC sur 10, et prépare ainsi les candidats à l'obtention d'un diplôme d'Etat.

Les diplômes fédéraux obtenus par le biais des formations dispensées par l'ERFAN permettent aux clubs de satisfaire à une partie des critères qui conduisent à la labellisation .

Enfin, la présence active d'une Ecole de Natation Française, (ENF), encadrée par des éducateurs compétents, constitue la base indispensable à la pédagogie de l'action, fondement de la formation de nos jeunes sportifs.

Calendrier 2012-2013

Echelon départemental

Assistant club : d'octobre 2012 à janvier 2013

BF1 : d'octobre 2012 à mai 2013

Formation des officiels : 1 session par département

Formation d'évaluateur ENF 1 : 1 session par département

Echelon régional

Formation d'évaluateur ENF 2 et 3 : 1 session

BF2 : de novembre 2012 à mai 2013

Procédures d'équivalence BF1, BF2 et BF3 (formation des tuteurs) : 8 et 9 septembre 2012

Formation continue des entraîneurs : 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2012

BF4 CIAA : de janvier à avril 2013

Educateur « Nagez- forme- santé » : décembre 2012 et janvier 2013

BNSSA en formation continue : d'octobre 2012 à avril 2013

BNSSA en stage bloqué : 1^{ère} semaine des vacances de Pâques 2013

BPJEPS AAN en partenariat avec le CREPS de Reims

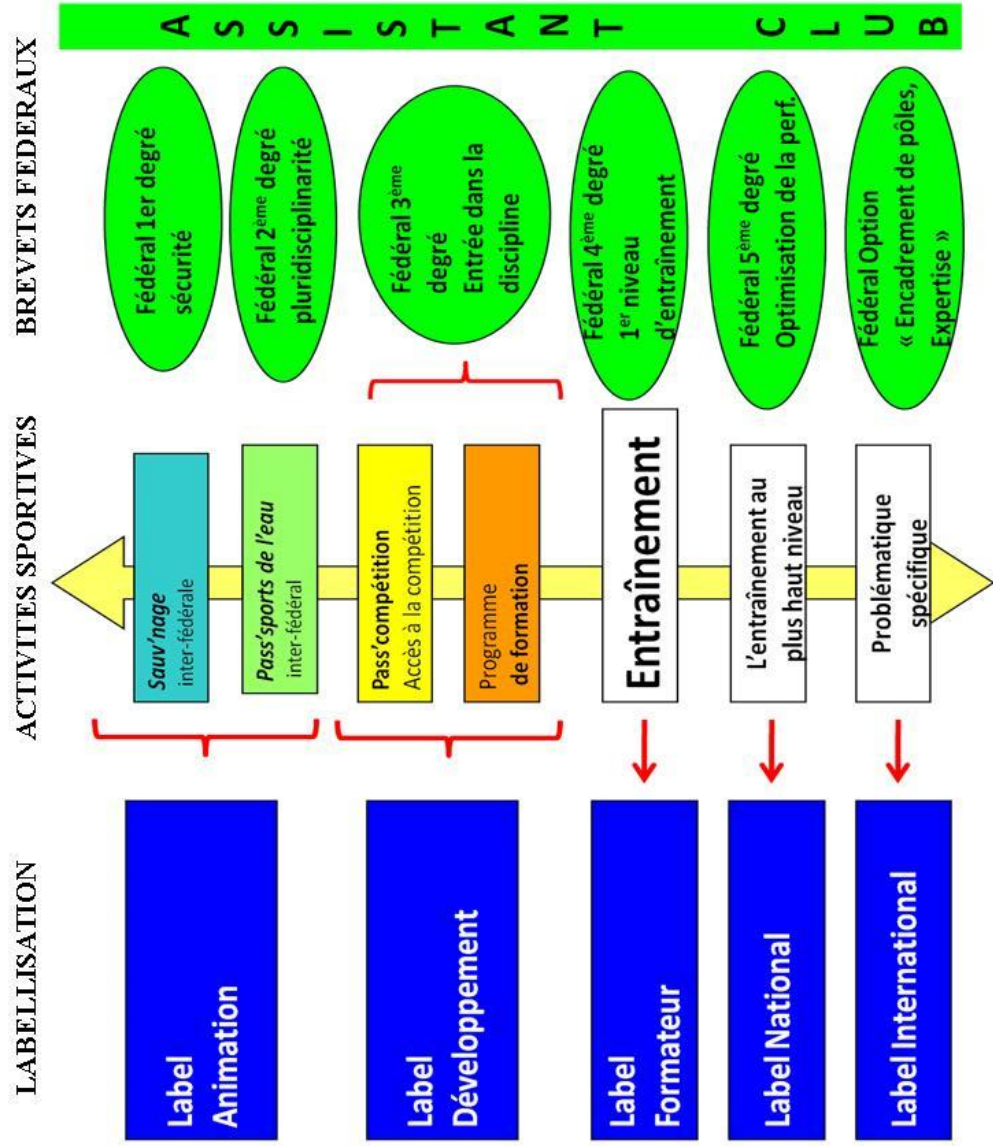


La formation, à quel âge?

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
BREVETS FEDERAUX	Assistant Club		X	X	X	X	x
	BF1			X	X	X	X
	BF2				X	X	X
	BF3					X	X
	BF4						X
	BF5						X
Secourisme	PSC1	X	X	X	X	X	X
	PSE1				X	X	X
	PSE2				X	X	X
Sauvetage	BNSSA						X
Arbitrage	Officiel B				X	X	X
	Officiel A				X	X	X
Formation D'état	BPJEPS AAN						X
	DEJEPS AAN						X
	DESJEPS AAN						X

Schéma de principe

Une filière de formation en cohérence avec l’environnement institutionnel et les activités de la fédération.



Assistant club : un diplôme transversal

Qu'est ce que je fais ?

J'assiste un responsable de groupe dans ses missions sur tout type de public, à tous les niveaux de pratique et pour toutes les disciplines,

J'accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements,

Je participe au fonctionnement de mon club,

Je participe à la sécurité des pratiquants.

Combien de temps dure ma formation ?

55 heures minimum réparties en :

16 heures en centre de formation, complétées par 30h en stage dans mon club (auprès d'un tuteur agréé), 5h de travail personnel et 4h d'accompagnement lors d'un déplacement. Le PSC1 (environ 12 heures) est en sus.

Que me faut il pour m'inscrire en formation ?

Avoir 14 ans minimum et être licencié à la FFN,

Être titulaire du Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation.

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

Je passe le Sauv'nage si je n'en suis pas encore titulaire,

Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN.

Je passe le PSC1 ou son équivalent.



Assistant Club

Dans les Ardennes :

Charleville-Mézières, *retour des inscriptions avant le 1/01/2013*

Dates : *entre janvier et avril 2013*

Dans la Marne :

Châlons en Champagne, *retour des inscriptions avant le 1/01/2013*

Dates : *Entre janvier et avril 2013*

Dans l'Aube :

Troyes, *retour des inscriptions avant le 1/01/2013*

Dates : *entre janvier et avril 2013*

Nombre de candidats : entre 10 et 15

Coût: 100 € / 50€ en fonction du statut et sur demande

Brevet Fédéral 1 : vers le Sauv'nage

Qu'est ce que je fais ?

Je conduis des activités vers l'acquisition du Sauv'nage,
Je participe au fonctionnement de mon club,
J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe.

Combien de temps dure ma formation ?

109 heures minimum répartie en :

58h en centre de formation, 35h en stage dans mon club (auprès d'un tuteur agréé), 12h en travail personnel et 4h en accompagnement lors d'un déplacement. Le PSC1 environs 12 heures, est en sus.

Que me faut il pour m'inscrire en formation ?

Avoir 15 ans minimum et être licencié à la FFN,

Etre titulaire du Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation.

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

Je passe le Sauv'nage si je n'en suis pas encore titulaire,

Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN,

Je satisfais au test de sécurité,

Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien,

Je passe un entretien portant sur l'accompagnement d'un groupe.

Je passe le PSC1 ou son équivalent.



BF1

Dans les Ardennes : Réunion d'information le 14/11/2012

Charleville-Mézières, OMS, dossier d'inscription à remettre au plus tard le 15/11/2012

Module 1: 1/12/2012 de 13h30 à 18h30 et le 2/12/2012 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 2: 2 et 3/02/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 3: 13/04 de 13h30 à 18h30 et le 14/04/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 4: En mai 2013

Dans la Marne : Réunion d'information le 27/11/2012

Châlons en Champagne, au siège de l'ERFAN, dossier d'inscription à remettre au plus tard le 01/12/2012

Module 1: 15/12/2012 de 13h30 à 18h30 et le 16/12/2012 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 2: 26 et 27/01/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 3: 30 /03/2013 de 13h30 à 18h30 et le 31/03/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 4: Avril ou mai 2013

Dans l'Aube : Info à l'AG du CD 10 le 30/11/2012

Troyes, complexe Henry Terre, dossier d'inscription à remettre au plus tard le 01/12/2012

Module 1: 15 et 16/12/2012 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 2: 16/02/2013 de 13h30 à 18h et le 17/02/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 3: 30 et 31/03/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Module 4: 11/05/2013 de 14h à 18h et le 12/05/2013 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Cette formation se déroulera sur 8 jours répartis entre octobre 2012 et mai 2013.

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 500 €/250€ en fonction du statut et sur demande

Brevet Fédéral 2 : vers le Pass'sports de l'eau

Qu'est ce que je fais ?

Je conduis des activités vers l'acquisition du pass'sports de l'eau,

Je conçois un projet d'animation pluridisciplinaire,

Je participe au fonctionnement de mon club,

J'assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Combien de temps dure ma formation ?

170 heures minimum réparties en :

80h en centre de formation, 50h en stage dans mon club (auprès d'un tuteur agréé), 32h en travail personnel et 8h d'accompagnement lors d'un déplacement.

Que me faut il pour m'inscrire en formation ?

Avoir 16 ans minimum et être licencié à la FFN depuis au moins deux ans,

Etre titulaire du Sauv'nage,

Etre titulaire du Pass'sports de l'eau,

Etre titulaire du BF1 ou en avoir validé les compétences à l'issue d'une expérience de 100 heures minimum,

Etre évaluateur ENF1,

Etre titulaire du PSC 1 ou son équivalent,

Satisfaire à un test de sécurité.

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN,

Je satisfais au test de sécurité,

Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien,

Je passe un entretien portant sur la gestion d'un groupe de mineur réalisé à partir d'un document.



BF2

Cette formation se déroulera sur 12 jours répartis entre novembre 2012 et mai 2013.

3 week-end + 2 rassemblements de 3 jours

Lieu : Siège de l'ERFAN à *Châlons en Champagne*

Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 15/10/2012

Réunion d'information et présentation de la formation : Mardi 9/10/2012 à 20h

Séquence 1: 5, 6 et 7 novembre 2012

Séquence 2: 19, 20 janvier 2013

Séquence 3: 9 et 10 février 2013

Séquence 4: 1, 2 et 3 mars 2013

Séquence 5: 27 et 28 avril 2013

Horaires : 9h-12h30 13h30-18h30

Le dimanche, fin à 17h

Certification à partir du 1^{er} mai.

Nombre de candidats : entre 10 et 15 candidats maximum

Coût: 900€ (hébergement possible à partir de 17€/nuit) / 450€ sur demande en fonction du statut

L'obtention du BF2 confère à son titulaire une dispense de 7 UC/10 du Brevet Professionnel JEPS des Activités Aquatiques et de la Natation



Procédure d'équivalence BF1, BF2 et BF3

Pour qui?

Le BF1, BF2

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2

- Je suis titulaire du BEESAN
- je justifie d'une expérience de 100h sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'sports de l'eau.

Le BF3

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3

- Je suis titulaire du BEESAN
- Je justifie d'une expérience d'entraînement de 150 heures sur les deux dernières années sur des groupes ayant pour objectif la préparation du pass'compétition.

Quand?

Le Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2012.

Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La protection des mineurs et les comportements à risque
- ✓ Les directives techniques nationales
- ✓ Actualisation des connaissances

Dossier d'inscription :

Une demande par niveau de BF

Sur demande auprès du comité régional

cr07.natation@wanadoo.fr

A remettre au plus tard le 30 août 2012

Coût : (Prise en charge OPCA)

200 €+ 20 € par dossier soit 260 € l'ensemble. Prise en charge OPCA pour les salariés des clubs.

Aide possible pour ceux qui ne sont pas pris en charge par le biais de la bourse de formation du comité régional (demande écrite à joindre au dossier)

Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF2 minimum.

Le tuteur est reconnu et son club devient une structure d'accueil « labellisable » pour recevoir des candidats BF.

A terme et dans le cadre de la labellisation, les éducateurs de club devront être en possession du BF correspondant au niveau du groupe encadré.



BF4

Pour qui?

Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2

- Je suis titulaire du BEESAN

ET je justifie d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation ou en nage avec palmes, au sein d'un club du CIAA, d'une durée de 350 heures minimum pendant 3 saisons au moins, au cours des 5 dernières années précédant la demande.

Quand?

En semaine, 3 modules de 3 journées entre janvier et avril 2013

7, 8 et 9 janvier 2013

12, 13 et 14 février 2013

18, 19 et 20 mars 2013

Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

Contenus de la formation :

Développement des compétences dans les domaines de l'entraînement et la formation des cadres.

Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du comité régional

cr07.natation@wanadoo.fr

A remettre au plus tard le 15 décembre 2012

Coût :

900 € de frais pédagogique + 35 € de frais de dossier

Prise en charge possible par les OPCA

Le BF4 permet aux BEESAN d'obtenir le DEJEPS, diplôme de niveau III.





Formation des officiels

Cette formation est départementalisée, elle se déroule en soirée et/ou le week-end.

Prendre contact avec les formateurs départementaux

Officiels B : 9h de formation théorique + stage pratique

Officiels A : 9h de formation théorique + stage pratique

Coût : 20 € pris en charge intégralement par le Comité régional

Formation des évaluateurs ENF1, 2 et 3

ENF1 Ardennes: [28/10/2012](#) de 13h30 à 17h

ENF1 Marne: [4/11/2012](#) de 13h30 à 17h au siège de l'ERFAN

ENF 1 Aube: [16/12/2012](#)

ENF2 : [7/11/2012](#) de 13h30 à 17h au siège de l'ERFAN

ENF3 : [7/01/2013](#) de 9h à 12h au siège de l'ERFAN

Il faut avoir participé à deux sessions en tant qu'évaluateur des tests ENF pour pouvoir passer au niveau suivant.

ENF1 – Evalueur de deux sessions de sauv'nage – ENF2 – Evalueur sur 2 pass'sports de l'eau – ENF3

Dossier d'inscription à remettre au plus tard une semaine avant l'entrée en formation

Coût : 20 € par niveau



Formation Continue des entraîneurs

Dates : 29 et 30 septembre, 1^{er} octobre 2012

Lieu : CREPS de Reims et piscine château d'eau

Intervenants : Marc Begotti Ex entraîneur national, CTS Dauphiné-Savoie, Michel Baillon CTS Champagne-Ardenne

Thématique de la formation : Devenir toujours meilleur nageur!

Coût : 360 € de frais pédagogiques (20h) + 95 euros de frais d'hébergement et repas ou 45 euros (3repas)

Horaire	Samedi	Dimanche	Lundi
8h30-12h30	Présentation générale. Les représentations des entraîneurs. (Théorie et pratique avec les formateurs)	Démarche pédagogique moderne	Retour d'expérience Bilan de formation
14h-18h	Le pratiquant, la technique et l'entraîneur.	Mise en œuvre de la pédagogie de l'action.	

Prise en charge possible par les OPCA, bourse du comité régional disponible pour ceux qui ne sont pas salariés.

Demande à joindre au dossier d'inscription sur papier libre.



Formation liée au secteur de la santé

- **Educateur Aqua Santé**

Volume/horaire : 76h de face à face pédagogique, 25h de stage pratique + certification

Dates : du 3 au 7 décembre 2012 et du 14 au 18 janvier 2013.

Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 15/11/2012

Lieu : CREPS de Reims

Pré requis: BEESAN, BF2

Coût : 900 € de frais pédagogiques + (10 euros/repas + 19 euros/nuit au CREPS)

Formation prise en charge par les OPCA

Bourse du comité régional possible pour une prise en charge partielle, faire une demande sur papier libre.



BNSSA

2 formules

- Formation continue

Préparation à l'examen du BNSSA, 2 entraînements par semaine en piscine,
Lundi et jeudi de 20h à 21h ainsi qu'un week-end dédié à l'étude de la réglementation

Dates : d'octobre 2012 à avril 2013

Lieu : Reims

Coût: 500 € (hors PSE1)

- Stage bloqué (réservé en priorité aux nageurs de bon niveau)

7 jours de formation, 2 jours de réglementation, 5 jours de PSE1 + 1h30 de pratique en piscine / jour.

Dates : du 13 au 19 avril 2013

Lieu : Reims

Coût: 500 €



BPJEPS AAN

Formation établie en partenariat avec le CREPS

Elle se déroule sur 1 année, 650 h de face à face pédagogique, 600h de pratique.

Cette formation vise le développement des compétences nécessaires au métier de MNS.

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site du CREPS à retourner pour le 26/05/2012
- Tests de sélection les 13 et 14 juin 2012
- Début de formation le 3 septembre 2012
- Fin de formation le 14 juin 2013
- Coût : 5065 €

3 séquences organisées :

Séquence 1: Le projet pédagogique

Séquence 2: Apprendre et enseigner la pluridisciplinarité

Séquence 3: Optimiser le fonctionnement de la structure

L'obtention des BF1 et BF2 permet d'obtenir une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN

Soit un allègement de 440h en centre de formation et 475h en structure d'alternance



L'ERFAN Champagne-Ardenne

Une équipe à votre service



ERFAN Champagne - Ardenne

erfan.cr07@orange.fr

<http://champagneardenne.ffnatation.fr>

[http://www.facebook.com/ErfanChampagne
Ardenne](http://www.facebook.com/ErfanChampagneArdenne)

2, rue Grenet Tellier
51000 Châlons en Champagne

Directeur

Stéphane Tichon

06.30.39.51.68

Responsable pédagogique

Michel Baillon

CTS

06.07.94.57.07

Secrétaire administrative

Reine Lesage

03.26.70.58.59

Référent « Elu »

Guy Sabatier

06.07.32.96.43

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30